

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 24 juin à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; ALLARD Ronan (suppléant) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (suppléant) ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard ; ZIEGLER Evelyne.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à VIBERT Richard ; BOULANGER Servane à GOUAULT Jacky ; CHAPPÉ Fanny à LE MEAUX Vincent ; DOYEN Virginie à LE GAOUYAT Samuel ; DUMAIL Michel à GUILLOU Rémy ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; LE COTTON Anne à LE FOLL Marie-Françoise ; LE CREFF Jacques à CALLONNEC Claude ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUÉROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; NAUDIN Christian à PUIILLANDRE Élisabeth ; PRIGENT Christian à CLEC'H Vincent ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; RASLE-ROCHE Morgan à KERAMBRUN LE-TALLEC Agathe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOÉTÉ Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CHARLES Olivier ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LEYOUR Pascal ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	59
Procurations	15
Votants	74
Absents	14

DEL2025-06-171

REVITALISATION : CONVENTION DE GESTION POUR LA CONDUITE DU PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ABBAYE DE BÉGARD ENTRE LA VILLE DE BÉGARD ET GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

La présente délibération propose l'adoption d'une convention de gestion pour la conduite du projet de réhabilitation du site de l'Abbaye de Bégard entre la Ville de Bégard et Guingamp-Paimpol Agglomération. Elle permet de formaliser les modalités de la conduite de ce projet et notamment :

- La programmation, la gouvernance, les référents élus et techniques, les engagements réciproques et envers certains tiers comme l'Hôpital Bon Sauveur,
- Les modalités de gestion financières : 50/50 lorsque les dépenses sont dans l'intérêt des deux collectivités,
- Les passations de marchés publics : mandat de maîtrise d'ouvrage accordé à l'Agglomération pour le compte de la Commune sur l'ensemble des marchés dédiés au projet,
- L'investissement et la gestion des animations ainsi que la communication du projet,
- L'entretien courant du site.

Considérant la convention opérationnelle de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne d'une durée de 10 ans signée par la ville de Bégard et Guingamp-Paimpol Agglomération le 1^{er} septembre 2023 pour accompagner les deux collectivités par le biais d'un portage foncier ;

Considérant la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage spécifique à la conduite de l'étude pré-opérationnelle de requalification urbaine et immobilière de l'Abbaye de Bégard, signée le 7 février 2025 par les deux collectivités ;

Considérant la nécessité, au regard de l'existence de deux maîtres d'ouvrage, de formaliser les règles et engagements divers (contractuels, partenariaux, financiers, moraux, etc.) pour la bonne conduite du projet de réhabilitation de l'Abbaye de Bégard ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité avec 01 abstention (HERVÉ GILDAS) et 73 votes pour :

- Autorise le Président à signer la convention de gestion entre la ville de Bégard et de Guingamp-Paimpol Agglomération pour la conduite du projet de réhabilitation de l'Abbaye de Bégard ;
- Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

Le Secrétaire de séance,
Yannick ECHEVEST

